



Département de l'Hérault  
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée  
Commune de Corneilhan

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du lundi 27 mai 2019



### - Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 06 mai 2019 à l'unanimité

- 1) Mise à jour de la tarification ALP ALSH du centre de loisirs « Les 3 Corneilles »
- 2) Création d'une régie de recettes pour l'aire de lavage des machines à vendanger et des pulvérisateurs
- 3) Taxe Foncière sur les propriétés bâties – suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation
- 4) Révision générale du P.O.S valant élaboration en Plan Local d'Urbanisme – Approbation du Plan Local d'Urbanisme
- 5) Informations diverses

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CORNEILHAN SÉANCE DU 27 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt sept mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Corneilhan dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle HUGOUNET PULLARA, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 21 mai 2019.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :	19
Présents :	17
Votants :	17

Membres présents à la séance :

HUGOUNET PULLARA Isabelle, BLANC Gérard, BLANCAS PINO Dolores, BIGARI Dominique, DE NADAI Robert, GELLY Jean-François, MANEZ Javier, MARECHAL Daniel, MARCHAND CAMILLERI Delphine, MICHEL Alain, MICHEL Christophe, MOLINA Élodie, QUINARD William, RASPINI Élisabeth, GOURNAY Sylvie, BARBEZIER Ginette, TORTI Judith.

Absents: GARRIGOS Béatrix, , MUNOZ Patricia

Secrétaire de Séance nommé : BIGARI Dominique

1. Mise à jour de la tarification ALP ALSH du centre de loisirs « Les 3 Corneilles »  
Après en avoir délibéré, A l'Unanimité, le conseil municipal :  
Approuve la mise à jour de la tarification ALP-ALSH du centre de loisirs « les Corneilles »



Département de l'Hérault  
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée  
Commune de Corneilhan

2. Création d'une régie de recettes pour l'aire de lavage des machines à vendanger et des pulvérisateurs

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité le conseil municipal :

Approuve la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits de remplissage et de rinçage des pulvérisateurs et de lavage des machines à vendanger.

3. Taxe Foncière sur les propriétés bâties – suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation

Après en avoir délibéré, à la Majorité des voix 16 POUR et 1 ABSTENTION, le conseil municipal :  
Approuve la suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation.

4. Révision générale du P.O.S valant élaboration en Plan Local d'Urbanisme – Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Après en avoir délibéré, à la Majorité des voix, 14 POUR et 3 CONTRE, le conseil municipal :  
Approuve le Plan Local d'Urbanisme.

5. Information diverses

- Ecole :

Mme le Maire annonce le Premier prix de la fondation Maud Fontenoy obtenu par les classes de maternelle qui ont créé un compte numérique, dont les enfants vont monter à Paris pour la remise des prix, et qui sollicitent une aide financière de la commune.

- Planning des manifestations :

Mme le Maire annonce le planning des manifestations du mois de juin notamment la grillade musicale du 21 juin 2019 et la fête locale du 5 au 7 juillet 2019.

La séance est levée à 19h30.

Madame le Maire précise que les documents annexes (conventions, plans,...) sont consultables sur demande auprès des services administratifs.

Le Maire

Isabelle Hugounet Pullara